

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LA RIVIÈRE	Numéro de permis 2008598	Date d'inspection Le 18 mars 2019	
Nom de l'établissement Garderie La Rivière		Numéro de téléphone (506) 727-1916	
Adresse 1050 350 Route Landry Office NB E8P 2K9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Linda Losier		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La garderie répond aux exigences de la Loi sur les services à la petite enfance et de ses règlements sur les permis concernant le ratio, l'affichage complet ainsi que les dossiers des employés sont à jour et complet.. La moitié des matelas sont de la bonne épaisseur, mais les autres sont en quantité suffisante pour être utilisé à deux d'épaisseur. Les matelas sont étanche et lavable.
Aucune boisson chaude sur les lieux lors de ma visite.

original signé par
Linda Losier

Le 18 mars 2019

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Annie LeBreton

Le 18 mars 2019

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date